

du SNUipp-FSUGuyane Journal numéro 131 Septembre 2016

> Directeur de publication : Alexandre Dechavanne

Imprimé par nos soins Prix: 1 Euro

tree acem

Sommaire

P 2 : Rentrée 2016

P 3 : Accueil des arrivants, accueil des stagiaires

P 4 : Planning réunions d'information syndicale, calendrier 2016/2017

P5: Appel 8 congrès SNUipp-FSU Guyane et réponses

P6: Coordonnées circonscriptions, écoles et réseau

P 7: Nouvelles circonscriptions (suites), locaux SNUipp Guyane

P8: Bulletin adhésion

maigres.

dans les services publics (les 60 000 postes contraint la ministre à nous entendre. promis dans l'éducation ne sont pas au rendez-vous), nous avons obtenu quelques miettes concernant le point d'indice. Nous réclamions une revalorisation de 8% afin de compenser les pertes de salaires subies depuis 2010 et nous n'avons obtenu que 1,2%. C'est toujours mieux que rien quand on sait que les gouvernements successifs sont plus prompts à faire des cadeaux fiscaux aux plus riches.

Nous revendiquions également l'augmentation de l'ISAE à 1200€. C'est aujour-

d'hui gagné! Pourtant l'affaire était mal 'année dernière a été une année embarquée... Créée en 2013, cette indemde luttes et surtout de victoires! nité était de 400€ brut par an et même si Car c'est bien le rôle des syndicats que de notre actuelle ministre de l'Education refaire vivre des revendications dans l'intérêt connaissait : « il est anormal que les PE collectif, de construire les mobilisations et soient moins bien payés que leur collègues d'imposer un rapport de force afin de faire du secondaire », elle a eu besoin de trois plier les dirigeants. Mais disons le franche- ans supplémentaires pour entendre les enment, les victoires sont assez rares ou bien seignants du premier degré et passer à l'acte.

Le SNUipp et la FSU revendiquent depuis L'année s'est terminée par un mouvement plusieurs années la fin des politiques social unitaire d'ampleur qui réclamait, d'austérité et le rattrapage des pertes de comme l'avaient annoncé la ministre et salaires des fonctionnaires en revalorisant l'ancien recteur, le placement de la quasi le point d'indice. Si nous n'avons pas ga- totalité de l'académie en REP+. C'est la gné concernant le désengagement de l'état mobilisation massive du 24 mai qui a

> Comme quoi les mobilisations paient ! Pas toujours à la hauteur des attentes ni dans les temps escomptés mais c'est bien la preuve que l'on peut gagner. Gagner pour nos salaires, nos conditions de travail et faire avancer notre jeunesse qui en a tant besoin. Gardons espoir et gardons à l'esprit cette citation: « celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »

> > Bonne rentrée à toutes et tous

Syndicat National Unitaire

des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC Bât. F n° 24, cité Mont-Lucas 97300 CAYENNE

Tél: (05.94) 30.89.84 ou (06.94) 27. 15. 29 Fax: (05.94) 30.51.03

E-mail: snu973@snuipp.fr Site web: http://973.snuipp.fr



SNUipp-FSU Guyane — Rentrée 2016 — page 2

La rentrée en Guyane... personne ne vous croira

Que dire de cette rentrée 2016 ? Chaotique ? Catastrophique ? Totalement désordonnée ? Comme d'habitude ? Pitoyable à coup sur. Non gérée. A l'heure où élèves et enseignants devraient commencer une nouvelle année avec entrain et optimisme, la communauté éducative de Guyane compte les présents, cherche les absents, déplore les erreurs, attend des réponses claires mais n'espère même plus des améliorations.

A deux semaines de la rentrée, pas une équipe n'est en mesure de fonctionner normalement. Les remplaçants sont mobilisés pour intervenir au jour le jour afin d'accueillir les élèves. De nombreux collègues à temps partiel ont commencé l'année à temps plein à la demande des IEN; combien de temps cela va-t-il durer ???

Les écoles qui ont la chance d'avoir 1 ZIL, 1 BD, 1BD ASH et 5 remplaçants REP+ (affectations groupées dénoncées par le SNUipp-FSU!) ont pléthore d'enseignants, alors que dans l'école voisine il faut gérer des élèves sans enseignant!

Maîtres surnuméraires, RASED, UPE2A, BDFC sont sollicités pour des fonctions qui ne relèvent pas de leurs missions.

Camopi a commencé l'année avec 4 enseignants et une impossibilité de se loger. La moitié de l'équipe manque à Trois Sauts, même chose à Antecume Pata, Twenke-Taluen, Caiode, Pilima, et Elahé. Aura-t-on l'indécence de parler d'excellence pour ces élèves délaissés ?

A Grand Santi, 20% des élèves ne peuvent pas encore être accueillis, les autres sont 28 par classe, en REP+ bien sûr! Pas de maître +, pas de maître E, pas de TDEP, pas de ZIL...

Une soixantaine de contractuels attendent des postes mais refusent de s'éloigner du littoral. Nous avons des raisons d'être très inquiets pour les écoles des sites isolés.

Les psychologues fuient : un quart des postes restent non pourvus, palme d'or à Matoury où 1/2 poste est pourvu sur 3.

Une vingtaine de postes de conseillers pédagogiques, non pourvus, font l'objet d'appels à candidatures. Chercheraton à comprendre pourquoi tant de PEMF fuient ces postes en Guyane?

A l'ESPé ce n'est pas mieux, les stagiaires arrivent dans les écoles avant leur affectation, les directeurs bricolent puis détricotent sans fin. Les PES sont réaffectés au grès des besoins pour pallier une gestion calamiteuse. Est-ce cela que l'on appelle « faciliter l'entrée dans le métier »?

Au CASNAV rien ne va plus, les collègues sont sans bureau et les jeunes sans scolarisation.



Les IEN valsent et l'académie tangue : l'ex IEN faisant fonction sur le Maroni, nommé à Versailles, revient finalement sur le Maroni, sans bureau, sans équipe. L'ex IEN de Kourou, après un bref passage dans le 2nd degré, est finalement remerciée et quitte le département, elle ne nous manquera pas. La nouvelle IEN du Maroni sera finalement IEN à Kourou (ouf, pas de hamac ni de pirogue !). Sur l'île de Cayenne, c'est le retour d'une IEN que les collègues de St Laurent laissent à distance non sans soulagement. Comme cadeau d'accueil : une circonscription sans CPC, sans bureau, sans téléphone, sans ordinateur, sans secrétaire; impossible pour les directeurs d'entrer en communication avec leur IEN! Pas sûr que les collègues de l'ouest ne déchantent pas rapidement avec le quatuor d'IEN qui les attend!

Nouveauté : un IEN langues maternelles, qui nous donnerait l'espoir de voir enfin ce rectorat prendre en considération les langues des élèves! A cela près que cet IEN travaille lui aussi sans équipe, sans bureau ni moyen de communication...

La continuité et la stabilité ? De quoi parle-t-on ? Cette exigence ne vaut que pour les PE! Un seul IEN peut prétendre être stable. Dommage qu'il dépense autant d'énergie à placer à sa guise les collègues dans l'ASH! Mais l'année prochaine nous réservera d'autres surprises, soyons-en certains. Les IEN faisant fonction vont et viennent au bon vouloir de la gouvernance qui ne gouverne pas grand chose à part peut-être son déroulement de carrière. La gouvernance ? Cette équipe qui est chargée de

construire, porter des projets, décider, assurer un suivi, une continuité ? De quoi parle-t-on? Un SG dont nos voisins guadeloupéens se sont débarrassés l'année dernière avec grand plaisir et qui vient chercher sa dernière promotion pré retraite en Guyane ? Un SGA qui court après une promotion fantôme sans répondre à nos questions ? Un DRH débordé par des dossiers non gérés depuis des années ? Un recteur qui se contente de discours et de belles intentions mais ne se retrousse pas les manches pour transpirer avec nous? Un DAASEN surchargé de travail qui préfère affronter la mafia corse que couler avec nous sur le navire ? On vous aurait fait une petite place sur notre canot de sauvetage, Monsieur le DAASEN...

Des tas de rumeurs circulent, place fort convoitée apparemment, on sort ses dents, on interroge la loge... Spéculez, pendant ce temps le SNUipp-FSU aiguise ses armes. L'ex IEN A a pris sa retraite, bonne idée, l'école publique ne s'en portera que mieux! Doit-on évoquer les deux IEN A fraîchement nommées sur ce navire qui tangue dangereusement? Trouvez vite un cap ou une bouée de sauvetage, Mesdames, il y a urgence.





Le SNUipp-FSU avait anticipé bon nombre de ces problèmes, en particulier lors de la longue phase du mouvement intra. Les élus du SNUipp-FSU avaient fait leur travail d'analyse, de corrections, de propositions, d'alerte sur des erreurs, jusqu'au 15 juillet! Le SNUipp-FSU Guyane avait pointé du doigt les affectations en surnombre, les postes RASED fluctuants, les décharges de direction erronées...

Mais à quoi bon, dans une académie sans pilote, avec un recteur qui fait des projets sur 15 ans en refusant de gérer les réalités concrètes, quotidiennes, récurrentes, déprimantes? Un recteur qui fait miroiter « l'excellence » à des élèves sans enseignant et refuse de se pencher sur les obligations règlementaires de service des PE en REP+, la formation continue, les conditions de travail...

Fabienne

Accueil des nouveaux collègues dans l'Ouest

u lycée Raymond TARCY de Saint-Laurent du Maroni, a eu lieu, le 30 août 2016, la matinée d'accueil des professeurs nouvellement affectés dans l'Académie de Guyane pour cette rentrée scolaire 2016.



Ces derniers ont été reçu par monsieur le Recteur de l'Académie, Youssoufi TOURE qui effectuait également sa première rentrée puisqu'il avait succédé à son prédécesseur en cours d'année. Ont également pris part à ce temps d'accueil à la fois informationnel, administratif et pédagogique les collaborateurs du Recteur : à savoir : monsieur Bruno PIERRE -LOUIS (DRH), monsieur Firmin PERRE-MARIE (SGA), madame Dominique BERNARD de SANCHEZ (chargée de missions fleuves), monsieur MILOVANOVITCH (CT 2^{nde} degré du recteur). De plus, nous soulignons la présence de madame Corinne DUMAS-GALLE, venue de l'Académie de ROUEN, nommée Inspectrice Académique de l'Education Nationale, adjointe au DAASEN qui sera en poste à l'Inspection de Saint-Laurent du Maroni. Son bureau sera situé à l'ancienne maison de l'éducation.

L'inspection de l'Ouest qui se répartit dorénavant en trois circonscriptions : Saint-Laurent 1 centre (IEN Mme Corinne LETIN), Saint-laurent 2/Apatou (IEN Mme Corinne BROOKSON) et Saint-laurent 3/Mana/Awala (IEN Mme Monique ALFRED). En outre, cette journée a permis aux enseignants de rencontrer les autres partenaires de l'école (CANOPE, USEP) ainsi que services et associations (MGEN, GMF). Les délégués du SNUipp-FSU y étaient présents.

Marie-Andrée

Accueil des collègues stagiaires

os collègues stagiaires ont été conviés à une réunion d'information, organisée par le Rectorat de Guyane, avant leur première prise de fonction. Ces réunions se sont tenues le lundi 29 août à Cayenne et le mardi 30 août à St Laurent du Maroni en présence du Recteur d'académie, de l'IEN en charge de la formation, de l'IENA, du directeur de l'ESPE...

Bref du beau monde, de beaux discours mais peu d'informations pratiques répondant aux réelles interrogations de nos jeunes collègues.

Les militants du SNUipp-FSU Guyane étaient également présents lors de ces rencontres et ont pu répondre aux questionnements légitimes de nos collègues stagiaires : « dans quelle école suis-je affecté ? Quel sera mon salaire ? A t-on



droit à des aides financières? Qui est mon supérieur hiérarchique? ». Car l'entrée dans le métier de professeur des écoles soulèvent bien des interrogations. Suis-je fonctionnaire? Suis-je étudiant? Le directeur est-il mon chef? C'est avant tout d'informations pratiques dont ont besoins les collègues stagiaires si l'on veut faciliter l'entrée dans le métier.



Oui, l'année de stage est une année difficile car trop chargée : préparer la classe, assister aux réunions (conseil de maîtres, de cycles, animations péda...) avec pour objectif de valider son année pour devenir professeur des écoles titulaire. En parallèle, il faut également suivre la formation dispensée à l'ESPE, rédiger son mémoire et valider le master 2. Toutes ces difficultés cumulées rendent l'année de stagiaire très éprouvante car les pressions sont énormes et permanentes. Si l'on veut écœurer les collègues du métier, il ne faut surtout pas s'y prendre autrement!

Le SNUipp-FSU Guyane, lors de ces

rencontres, a tenté de rassurer les collègues en donnant un maximum d'informations et de documents afin que cette année se passe au mieux même si nous sommes pleinement conscient que l'année de stagiaire est une année très difficile. Nous avons distribué un « kit de rentrée » (journal spécial PES, stylo, clé USB, agenda, revue pédagogique du SNUipp-FSU...) aux collègues présents. Si vous étiez absent lors de ces réunions, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans nos locaux de Cayenne et St Laurent afin que nous vous remettions ces documents. L'équipe du SNUipp-FSU Guyane est à vos côtés en cas de difficulté, de questions et vous souhaite beaucoup de courage pour cette entrée dans le métier.

Alexandre



Réunions d'information syndicale

omme chaque année, le SNUipp-FSU Guyane organise des réunions d'informations syndicales dans tout le département. Il s'agit pour nous de vous apporter des informations et d'aller à la rencontre d'un maximum de collègues afin de recueillir les remontées du terrain.



Ordre du jour :

- Point rentrée (nouveaux programmes, déficit de profs et d'écoles...)
- Actualités (salaires, PPCR, ISAE...)
- Non titulaires (nouveau décret, rémunération)

- Mobilité (mouvement intra, exeatineat...)
- Avancement (changement d'échelon, changement en 2017)
- REP+
- · Actions sociales
- Questions diverses

Cette première série de réunions sera proposée par le SNUipp-FSU Guyane sur temps élèves dans la plupart des communes. C'est un droit, nous devons l'utiliser et le faire respecter. La législation demande simplement de prévenir la hiérarchie au moins 48h avant la date de la Réunion.

Nous vous proposons de le faire :

• soit en vous inscrivant en ligne (en complétant le formulaire disponible sur notre site) et le SNUipp préviendra votre IEN

soit en utilisant la lettre de demande disponible sur notre site (à envoyer à votre IEN).

Vous pouvez participer à la RIS de votre choix, qu'elle soit proche de votre lieu de travail ou de votre domicile.

Consultez ci-dessous le planning des réunions d'informations du SNUipp-FSU Guyane.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter. Venez nombreux, les sujets à débattre sont importants en ce début d'année.



DATE	HORAIRE et LIEU	DATE	HORAIRE et LIEU
Mercredi 21 septembre 2016	8h St Laurent, cinéma Toucan	Jeudi 29 septembre 2016	8h30 Sinnamary, école Sophie
Jeudi 22 septembre 2016	8h Apatou, école Amayota	Lundi 3 octobre 2016	15h Apaguy
	8h Cayenne, amphi A Espé		
Vendredi 23 septembre 2016	8h30 St Georges, école Gabin	Mardi 4 octobre 2016	9h Gran Santi, école Castor
	14h Régina, école Léanville		10h Monfina
Lundi 26 septembre 2016	8h Javouhey, école Tchi Tsou	Mercredi 5 octobre 2016	8h Loca, école Fofi
			8h Papaïchton, école Tolinga
Mercredi 28 septembre 2016	8h Kourou, médiathèque	Jeudi 6 octobre 2016	8h Maripasoula, école Vignon
	8h Mana, école Bellony		15h Twenké
			18h Antécum Pata

Calendrier scolaire 2016 / 2017

Rentrée des enseignants :

Mercredi 31 août 2016

Rentrée des élèves :

Jeudi 1^{er} septembre 2016

Toussaint:

Samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2016

Noël:

Samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2017

Carnaval:

Samedi 18 février au lundi 6 mars 2017

Pâques:

Jeudi 13 avril au mardi 2 mai 2017

Congés spécifiques :

Vendredi saint: 14 avril 2017 Pont ascension: 25 et 26 mai 2017 Abolition esclavage: 10 juin 2017

Sortie:

Jeudi 06 juillet 2017

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.

VIIIème congrès du SNUipp-FSU Guyane

es 11 et 12 avril dernier, à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly, le SNUipp-FSU Guyane réunissait les adhérents volontaires dans le cadre de son 8^{ème} congrès départemental.

Une centaine de collègues ont travaillé dans une ambiance studieuse et conviviale à l'élaboration d'un texte d'appel sur la situation dramatique de l'école en Guyane. Comme nous nous étions engagés à le faire, cet appel a été envoyé aux élus locaux (maires, CTG, députés, sénateurs), aux représentants de l'état en Guyane (Recteur, préfet) ainsi qu'au président de la République, de l'assemblée nationale, du sénat, ministre de l'éducation et des outres-mers. Au total, c'est une cinquantaine de courriers qui ont été envoyés afin de sensibiliser les responsables locaux et nationaux pour que chacun prenne réellement conscience de la situation et assume pleinement ses responsabilités. Nous avons reçu seulement 3 réponses que vous trouverez sur le site internet du

SNUipp-FSU Guyane, montrant ainsi qu'il est de notre responsabilité collective de continuer de revendiquer une école de qualité pour tous en Guyane.

Nous en profitons pour remercier l'ensemble des congressistes pour la qualité de leurs contributions ainsi que l'ensemble des militants ayant œuvré au bon déroulement de ce 8^{ème} congrès.

Alexandre

APPEL DU 8^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL DU **SNUipp-FSU GUYANE**

« La richesse de la Guyane, c'est notre jeunesse! » Assez de slogan! La réalité est tout autre.

Malgré le fort investissement des enseignants, l'école de la République est en grande difficulté (70% des jeunes de moins de 25 ans sont sans diplôme, 30% des jeunes sont en situation d'illettrisme), dans un contexte fortement marqué par les inégalités sociales (44% des familles vivent en dessous du seuil de pauvreté).

Alors que tous les indicateurs sont au rouge (43% des jeunes sortent de l'école sans qualification, taux de redoublement 3 fois supérieur à la moyenne nationale, 80% d'échec aux évaluations nationales...), ces réalités inacceptables ne sont pas prises en compte dans les moyens alloués à l'école en Guyane. Bien que l'intégralité de l'académie soit classée en éducation prioritaire renforcée, les dotations budgétaires ministérielles sont loin de permettre la mise en œuvre de cette priorité à l'éducation.

En effet, le nombre d'élèves par classe est supérieur à la moyenne nationale, la scolarisation en maternelle recule (3500 enfants de 3 à 5 ans n'ont pas de place à l'école), l'aide aux élèves en difficulté ne répond pas aux besoins et la formation continue est sinistrée. De plus le ministère refuse d'attribuer à notre département les moyens spécifiques dans le cadre des REP+ (1/3 des écoles sans maître surnuméraire, pas d'allègement de service d'enseignement, absence de plan de formation).

Pour le SNUipp-FSU Guyane, il n'est pas question d'accepter une éducation au rabais. Les élèves de Guyane, avec leur diversité culturelle et linguistique, ont le même droit à l'éducation que partout ailleurs sur le territoire national. Il est urgent que le système éducatif prenne en compte cette réalité.

Le plurilinguisme concerne en Guyane 80% des élèves scolarisés. Former des enseignants dans un contexte plurilingue et multiculturel est une nécessité pour que cette diversité devienne un atout. En négligeant les langues et cultures des enfants, l'École génère de l'échec scolaire. Le dispositif ILM, spécifique à la Guyane, doit être renforcé.

Pour le SNUipp-FSU Guyane, les causes de l'échec de nos élèves sont davantage liées au désengagement des pouvoirs publics face aux conditions de vie déplorables des familles, laissées pour compte. En effet, aux carences de l'État s'ajoutent celles des collectivités locales. Il manque 500 salles de classes pour scolariser les enfants de Guyane. Cette pénurie de locaux ne permet pas de scolariser l'ensemble des jeunes de notre département. Les écoles sont surpeuplées et sous équipées. Rares sont les écoles dotées d'une BCD, de matériel informatique, de plateau sportif, de restauration scolaire, de dortoir, de salle des maîtres ... L'accès à l'eau potable, à l'électricité, à internet n'est pas assuré dans toutes les écoles de Guyane.

Ces conditions de scolarisation sont indignes de notre République, sixième puissance économique mondiale.

Le SNUipp-FSU Guyane, réuni en congrès les 11 et 12 avril 2016 à Rémire Montjoly, exige des pouvoirs publics qu'ils assument leurs responsabilités. La situation d'urgence dans laquelle se trouve l'école en Guyane nécessite des mesures d'ampleur à la hauteur des ambitions que nous portons pour notre jeunesse.

Organisation académique des circonscriptions

Circonscription: Cayenne 1 Saul

IEN: Mme Liliane LALSIE

Coordonnées: Centre commercial KATOURY

97300 Cavenne

Tél: 05 94 27 19 13 Fax: 05 94 31 39 50

Courriel: ce.9730155f@ac-guvane.fr

Circonscription: Cayenne 2 Roura

IEN: Mme Marie Line ROSEAULIN

Coordonnées: Centre commercial KATOURY

97300 Cayenne

Tél: 05 94 2719 26 Fax: 05 94 2719 32

Courriel: ce.9730456h@ac-guyane.fr

Circonscription: Cayenne 3 Matoury Rémire IEN: Mme Marie-Line LOUISOR

Coordonnées : Cépérou Place de Grenoble

BP 6011 97300 CAYENNE

Tél: 05 94 27 21 68 Fax: 05 94 27 19 69

Courriel : ce 9730495a@ac-guyane fr

COMMUNE	ECOLE	COLLEGE REP+				
	Elem Alexandrine Stanislas					
	Elem René Barthélémi					
	Mat Dorville Leonço	Eugene Nonnon				
	Elem Just Hyasine					
	Elem Samuel Chambaud					
	Mat Joséphine Horth					
	Mat Solange Patient					
	Gpe sco S. Phinera Horth					
	Mat Henri Agarande					
CAYENNE	Elem Henri Agarande	Gérard Holder				
O/ (TEIVIVE	Mat Jean Mace					
	Elem Jean Mace					
	Mat Mariette Bernude					
	Elem Mariette Bernude					
	Elem M.Lucette Boris					
	Elem Malacarnet					
	Mat Mirza	Auxence Contout				
	Gpe sco Etienne Ribal					
SAUL	Elem Saul					

COMMUNE	ECOLE	COLLEGE REP+				
	Mat Vendôme					
	Elem Vendôme	Justin Catayée				
	Mat Mt Lucas					
	Elem Mt Lucas					
	Mat Gaëtan Hermine					
	Elem Gaëtan Hermine					
CAYENNE	Mat Leopold Héder					
	Elem Leopold Héder	David Kanal				
	Elem Maximilien Saba	Paul Kapel				
	Gpe sco Mortin					
	Mat Césaire					
	Mat Roseraie					
	Mat Danglades					
	Elem Danglades					
ROURA	Gpe scolaire Augustine	Maurice Dumesnil				
	Gpe scolaire de Cacao					

Courrier: ce.9730495a@ac-guyarie.ii					
COMMUNE	ECOLE	COLLEGE REP+			
	Mat Balata				
	Elem Balata				
MATOURY	Gpe sco Abriba	Lise Ophion			
	Gpe sco Larivot				
	Gpe sco Maurice Bellony				
	Gpe sco La Rhumerie				
	Elem Elvina Lixef				
	Elem Jules Minidoque	Reeberg Néron			
REMIRE	Mat St Ange Méthon				
	Gpe sco Moulin à Vent				
-	Gpe scolaire Parc Lindor				
	Mat Michel Dipp				
MONTJOLY	Elem Jacques Lony	Auguste Dédé			
	Elem Edgard Galliot	(collège hors REP)			
	Mat Emile Gentilhomme				
	Elem Eugène Honorien				

Circonscription: Matoury Oyapock

IEN: M Mike DULCIO

Coordonnées: Centre commercial MAKOUPY

97351 Matoury

Tél: 05 94 27 19 86 Fax: 05 94 35 77 50

Courriel: ce.9730457j@ac-guyane.fr

Circonscription: Kourou 1 Macouria Montsinnery IEN: Mme Céline GUILMOIS

Coordonnées: Quartier Simarouba

97387 Kourou

Tél: 05 94 27 19 79 Fax: 05 94 32 13 72

Courriel: ce.9730459l@ac-guyane.fr

Circonscription: Kourou 2 Sinnamary Iracoubo IEN: Mme Anne OTTMANN

Coordonnées : Rue de Cluny

97315 Sinnamary

COLLEGE REP+

Henri Agarande

Victor Schoelcher

Ferdinand Madeleine

Elie Castor

Tél: 05 94 34 63 76 Fax: 05 94 27 98 35

Courriel: ce.9730455g@ac-guyane.fr

ECOLE	COLLEGE REP+				
Mat Moucayas					
Elem St Michel					
Elem Guimanmin	La Canopée				
Mat Raoul Roumillac					
Elem Jacques Lony					
Gpe sco Le Bourg					
Gpe sco des Barbadines					
Mat Rochambeau	Maurice Dumesnil				
Elem Rochambeau	Madrice Duniesini				
Gpe sco Stoupan					
Elem Pascal Joinville					
Gpe sco Henri Sulny					
Gpe sco Gabin	0				
Gpe sco Trois Palétuviers	Constant Chlore				
Gpe sco Maurice Leanville					
Ecole de Kaw					
Ecole de Ouanary					
Gpe sco Paul Carlo					
Gpe sco Roger (Trois	Paul Suitman				
Gpe sco Zidock (Trois					
Gpe sco Yawapa-Pina					
	Mat Moucayas Elem St Michel Elem Guimanmin Mat Raoul Roumillac Elem Jacques Lony Gpe sco Le Bourg Gpe sco des Barbadines Mat Rochambeau Elem Rochambeau Gpe sco Stoupan Elem Pascal Joinville Gpe sco Henri Sulny Gpe sco Gabin Gpe sco Trois Palétuviers Gpe sco Maurice Leanville Ecole de Kaw Ecole de Ouanary Gpe sco Paul Carlo Gpe sco Roger (Trois Gpe sco Zidock (Trois				

COMMUNE	ECOLE	COLLEGE REP+	COMMUNE	ECOLE	
	Mat Eustase Rimane		M E M KOUROU	Mat Emile Nézès	
	Elem Eustase Rimane	Omeba Tobo		Elem Emile Nézès	
	Mat Olivier Compas			Mat Michel Lohier	
KOUROU	Elem Olivier Compas			Elem Michel Lohier	
	Mat Raymond Cresson	Joseph		Mat Romain Lucille	
	Elem Raymond Cresson			Elem Romain Lucille	
	Mat Savane	Ho Ten You	KOUROU	Mat Solange Patient	
	Elem Savane			Elem Solange Patient	
	Gpe sco Ste Agathe			Mat Maximillien Saba	
	Gpe sco Maud Nadire	Just Hyasine		Elem Maximillien Saba	
	Mat Michelle Ponet	Just Hydsine		Gpe sco Olive Palmot	
MACOURIA	Elem Michelle Ponet			Mat Michel Lohier	
	Gpe sco ZAC		IRACOUBO	Elem Iracoubo	
	Gpe sco Edme Courat	Antoine Sylvestre		Gpe sco Yukaluwan	
MONTSINNERY	Gpe sco Leopold Heder	Felix		(Bellevue)	
TONNEGRANDE	Gpe sco Tonnegrande			Mat Sinnamary	
	I		SINNAMARY	Elem Ulrich Sophie	
				Elem Athis Latidine	

Pour suivre l'actualité et rechercher des infos, n'hésitez pas! Consultez le site du SNUipp-FSU Guyane : http://973.snuipp.fr

COLLEGE REP+

Eugénie Tell Eboué

Paule Berthelot

Leo Othily

Circonscription: St Laurent 1 Circonscription: St Laurent 2 Apatou Circonscription: St Laurent 3 Awala Mana IEN: Mme Corinne LETIN IEN: Mme Corinne BROOKSON IEN: Mme Monique ALFRED Coordonnées: 3 rue Albert Sarrault Coordonnées: 3 rue Albert Sarrault Coordonnées : 3 rue Albert Sarrault 97320 Saint Laurent du Maroni 97320 Saint Laurent du Maroni 97320 Saint Laurent du Maroni Tél: 05 94 27 98 37 Fax: 05 94 27 98 25 Tél: 05 94 27 98 36 Fax: 05 94 27 98 35 Tél: 05 94 27 98 26 Fax: 05 94 27 98 25 Courriel: ce.9730494z@ac-guyane.fr Courriel: ce.9730461n@ac-guyane.fr Courriel: ce.9730460m@ac-guyane.fr COMMUNE COLLEGE REP+ COLLEGE REP+ ECOLE **ECOLE** COMMUNE **ECOLE** COMMUNE Gpe sco Elise Giffard Gpe sco Rosa Parks Elem Edouard Caman Albert Londres Elem Toussaint Louverture Mat Leonide Weimert Elem Joseph Symphorien Mat Laure Polus Gpe sco Paul Isnard Gpe sco Velme Tapoka Leodate Volmar Elem Paul Isnard 2 Mat Edward Pierre Gpe sco Cojande St St LAURENT St LAURENT Elem Jacques Voyer Gpe sco A Mac Intosch Elem Leopold Heder Gpe sco Nicole Othily Elem Edgard Milien Elem Solange Hulic St LAURENT Paul Jean Louis Gpe sco Paul Castaing Mat Sabayo Elem Armide Euzet Elem Raymond Réchou Gpe sco Rudolph Biswane Gpe sco Prospérité Mat S. Labadie Cambot Mat Marcelle Blézès Gpe sco Tchi Tsou MANA Elem Alain Mouty Elem Lambert Amayota Gpe sco A.M Marchadour Arsene Bouyer APATOU Gpe sco Octavien Hodebar Elem Moutende Elem Emmanuel Bellony d'Angoma Ma Aiye Mat G. Habran Mery Mat Albertine Sida Gpe sco Cécilien Robinson Gpe sco Edgard Moussa Mat Man Tina

Circonscription: Maroni IEN: M. Steve SUEDILE

Tél: 06 94 26 36 05

Courriel: ce.9730458k@ac-guyane.fr

COMMUNE	ECOLE	COLLEGE REP+
	Elem Robert Vignon	
	Mat Petits Maripas	
	Mat Petits Maripas 2	
	Elem Alexis Jonas	Gran Man Difou
MARIPASOULA	Gpe sco Twenke Taluen	Graff Walf Dilou
	Gpe sco d'Elahé	
	Gpe sco de Cayode	
	Gpe sco d'Antecume Pata	
	Gpe sco de Pilima	
	Gpe sco de New Wacapou	
	Mat Gran Man Tolinga	
PAPAÏCHTON	Elem Gran Man Tolinga	Charles Tafanier
	Gpe sco de Loca	
	Elem Fanko Atjali A Mi	
	Mat Elie Castor	Achmat
GRAND SANTI	Elem Elie Castor	
	Gpe sco Monfina	Kartadinama
	Gpe sco Apaguy	



Le SNUipp-FSU Guyane

es militants du SNUipp-FSU Guyane vous accueillent dans les locaux de Cayenne et de St Laurent tout au long de l'année. Les permanences sont ouvertes à tous les collègues afin de vous accompagner dans vos démarches administratives, vous aider en cas de difficultés ou répondre à vos interrogations.

Gne sco Providence

LOCAL CAYENNE

Bât F n°24, cité Mont-Lucas 97300 Cavenne

Tel: 0594 30 89 84 ou 0694 27 15 29

Fax: 0594 30 51 03

Permanence: lundi au vendredi de 9h à

12h30 et de 14h30 à 17h

LOCAL ST LAURENT

Gpe sco Yamanale

11 rue du Bac 97320 St Laurent du Maroni

AWAI A

Tel: 0594 34 18 64 ou 0694 21 95 03 Permanence: mardi de 15h30 à 17h30 jeudi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : snu973@snuipp.fr

Nous disposons également d'un site internet (973.snuipp.fr) et d'une page Facebook afin de vous tenir informés régulièrement de l'actualité de notre métier et des combats en cours. N'hésitez pas à venir nous rencontrer!





Je défends mes droits. Je me donne les moyens d'agir. Le syndicat ne reçoit aucune subvention et ne vit que par les cotisations des adhérents. 66% de la cotisation est déductible de vos impôts.

J'adhère au SNUipp Guyane!

Båt F, n°24 résidence Mont-Lucas 97300 Cayenne

4

139€

215€

2

125€

110€

3

132€

200€

U.

FSU

11

219€

10

204€

SNUIpp-FSU Guyane

PE

Echelon

PE hors classe

BAREME DES COTISATIONS 2016 / 2017

5

146€

230€

6

156€

245€

7

165€

260€

177€

189€

Instituteur	122€ 12	24€ 128€	131€	134€	141€	147€	158€	171€	
ASH, PEMF, Cons Péda, ZIL, BD, BDFC, T DEP, directeur	Majoration de 10€ Retraité			100€					
Dispo, congé parent, mi-tps	ps 90€ Contractuel			n	98€				
Master 1 en alternance	60€		AVS,	AED, E	vs	48€			
NOM:	de jeune fille	ent et com	mune)	elon:	et	Adhé Instit PE Cont AVS, M1 a Direc Adjor Spéci PEMF ZIL/E Psycl Biém A titr A titr A titr	tuteur PES ractuel EVS,EA Iternan teur int ialisé: Cor BD (pré nologue entaire re défir re prov	PEHC Pce is péda ciser)	
☐ fev ☐ mars ☐ avr ☐ mai Veuillez compléter tous les charups (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au SNUipp FSU Guyane						☐ 50% ☐ 75% ☐ CLD / CLM ☐ Disponibilité ☐ Congé parental			
Mandat de Prélicies de mandat, vous autorises le stre banque à débiter votre compte conformément a ous bénéficies du droit d'être remboursé par votre à miention que vous aves signée avec elle. Une dema dans les 8 semaines suuvant la date de débit de votre cars tander et au plus tand dans les 13 mois en cas c	ux instructions du SNU banque selon les condit inde de remboursement e compte pour un prélè	Guyane à envo ipp FSU Guyan ions décrites da doit être préser vement autorisé	e. ns la ntée :	fructions	å votre ba Référe	ement : nque pour nce Uniq servé au S	débiter w	otre compte	
Débiteur om Prénom(*) : dresse (*) :	ostal (*):	Nom: S Adresse Code po	nut Créan NUipp I : Bâtimer stal : 9730 RANCE	SU Gu at F nº24	yane , cité Mo			62	
BAN (*):									

Les informations conferiues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pouront donner leu à l'everoice par ce demier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification lels que prévus aux articles 38 et suivents de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux (bertés, » Note. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.